

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 174 du 27 octobre 2008

Les carrières dans la recherche selon V. Pécresse : chercheurs de primes

Valérie Pécresse a publié ses propositions concernant l'amélioration des carrières et des rémunérations dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Ce sujet fait partie en France des négociations conventionnelles. La ministre a préféré demander deux rapports à des personnes qu'elle a choisies : Rémy Schwartz, conseiller d'Etat et Jules Hofmann, président de l'Académie des Sciences. Les syndicats ont seulement été auditionnés. Des négociations auraient du suivre qui n'ont jamais eu lieu. C'est donc sans négociation aucune que les décisions ont été prises. Autre signe du dédain des organisations des personnels, la primeur des annonces est accordée à la presse. Les syndicats n'ont été reçus qu'ensuite.

Sur le fond, les propositions de la ministre reposent sur des principes que le SNTRS-CGT combat :

- Les progressions collectives des carrières sont dénoncées ; il s'agit pour la ministre de mettre fin aux « parcours indifférenciés » et d'instaurer une individualisation des carrières qui tienne compte du « mérite », du talent » des personnes. Que la production scientifique soit une œuvre collective, qui associe des personnes dont les qualifications et les activités sont variées, qui nécessite des échanges, des retours critiques, des débats n'éffleure pas la ministre. Elle a choisi de casser les collectifs de travail et d'instaurer un système concurrentiel sans merci. Par ailleurs, la ministre envisage de rémunérer grassement les fonctions de haute responsabilité (présidents d'universités, directeurs de grandes unités..).
- L'appât du gain serait le moteur des scientifiques, le moteur du progrès. La ministre ne craint pas d'encourager les comportements conformistes ou d'allégeance et de ne gratifier que ceux qui se couleraient dans les thèmes et problématiques à la mode. Seuls ceux-ci seraient talentueux et méritants. Le ministère contrôlant toute la chaîne, du financement à l'évaluation, les élus de la communauté scientifique devenant très minoritaires sinon marginalisés, on ne peut que s'inquiéter si ce système devient la règle.
- Les propositions de la ministre signent, à terme, la fin du statut de chercheur à temps plein. Certes, elle ne s'y attaque pas directement, mais les primes seront largement subordonnée pour les chercheurs à une activité d'enseignement. Certes, les chercheurs se consacraient déjà, dans leur grande majorité, à la diffusion de leurs travaux auprès des étudiants ou des doctorants ; on leur demandera maintenant d'enseigner les bases de leur discipline à tous les niveaux universitaires. Cela est vrai également pour les ITA dont la spécificité disparaît.
- Les universités et la recherche doivent se relier sur « le cœur de leur métier ». De nombreuses fonctions d'ITA seront externalisées, notamment celles occupées par les ouvriers et les employés de service. Qu'est donc ce cœur du métier ? En quoi les fonctions non directement productives de recherche auraient-elles vocation à être externalisées ? Où commence et où s'arrête ce « cœur » ?

Les quelques améliorations de carrière précises proposées ne concernent que les enseignants-chercheurs et amorcent la fusion des statuts de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Elles s'alignent pour les DR mais pour les CR seulement jusqu'à la fin de la grille des CR1, sur la clause la plus favorable : reconnaissance de l'expérience antérieure et de la période de la thèse inscrites dans le statut de chercheurs et appliquée aux maîtres de conférence, progression de carrière des professeurs calquée sur celle des directeurs de recherche, ... L'alignement des carrières reste incomplet pour les CR. Les CR n'obtiennent pas un allongement de la grille indiciaire comme l'ont les Maîtres de Conférences avec leur Hors Classe. Après 45-50 ans, un CR qui n'a pas d'espoir de passer DR devra se tourner vers l'enseignement pour améliorer sa situation (il pourra obtenir une prime de mobilité pédagogique en plus du paiement des heures d'enseignement).

Quant aux ITA et aux ITRF, il n'y a RIEN sauf de vagues promesses sur l'amélioration des taux de passage d'un corps ou d'un grade à l'autre par exemple. Si le déclassement et le blocage des carrières sont constatés, aucune solution n'est spécifiée : pas de plan de reclassement, ni d'amélioration des grilles, tout au plus annonce-t-on vaguement que des fusions de grades ou de corps, ou une meilleure utilisation des listes d'aptitude pourraient être envisagées dans un temps non défini.

L'annonce la plus significative concerne le contrat de travail pour les doctorants qui se substituerait aux allocations de recherche. La rémunération, revue en hausse, serait en partie liée à une diversification des activités : enseignement, expertise. Et en plus, cette rémunération pourra, à partir d'un minimum, varier d'un doctorant à un autre ! Tout est à la tête du client : compétition oblige.

Ces mesures seront financées en partie sur budget de l'État, mais en grande partie, notamment pour la partie indemnitaire, par les ressources propres des établissements, ce qui ne pourra que renforcer la sujétion des chercheurs et des ITA et les inégalités entre qualification égale.

Toutes ces propositions vont à l'encontre de ce que le mouvement ouvrier a construit depuis plus d'un siècle : la reconnaissance collective de la valeur du travail grâce à des critères objectifs de définition et d'évaluation des qualifications. Le travail scientifique repose sur la coopération des travailleurs scientifiques, sur les échanges, sur la démocratie. C'est la garantie de leur indépendance.

Refusons la division des personnels, refusons la fin du statut de chercheur à temps plein, garant de l'indépendance du chercheur, exigeons de véritables améliorations statutaires, qui passe par l'amélioration du point d'indice, l'amélioration des grilles et leur revalorisation. Pour cela mobilisons-nous, réunissons-nous pour discuter de nos revendications, de nos propositions, de nos modes d'action et participons activement aux actions.